

Historique des oeuvres faites

Nous n'irons pas à l'opéra - *Julien Joubert*

Un poirier m'a dit - *Michèle Bernard*

Bebop opéra : une enquête -
John Chatterton de Bruno Fontaine

Boucle d'or - *Julien Joubert*

Drôle de semaine - *Daniel Bonnet*

Myla et l'arbre bateau - *Isabelle Aboulker*



Il s'agit d'un projet qui prend une place conséquente dans la vie de la classe, que ce soit

par les interventions et en classe entre deux séances.

Le devis comprend la masse salariale de l'intervenant/e, les défraiements, les frais de fonctionnement.

La somme est calculée sur une année scolaire.(compter une quinzaine de séances).

Exemples :

1 classe 900 €

2 classes 1600 €

3 classes 2300 €

4 classes 3000 €

8 classes 6000 €

lbranswyck@orange.fr

06.71.55.46.75

maîtrisedeseinemaritime.fr



Opéra pour enfants à l'école

Soutenu par



Philosophie du projet/valeur de la maîtrise définition de l'opéra pour enfants

La pratique du chant choral est, pour les enfants, une expérience qu'il convient de favoriser pour mettre la musique au service de leur connaissance, de leur développement et de leur épanouissement. Elle favorise la mobilisation de leurs facultés sensorielles et émotionnelles en visant des objectifs pédagogiques et artistiques.

En s'appuyant sur sa longue expérience, la Maîtrise de Seine-Maritime propose aux écoles élémentaires de la région depuis 2019, la possibilité de construire et d'offrir en concert une œuvre musicale et théâtrale conçue spécialement pour chœur d'enfants avec mise en scène d'une histoire. Ces actions s'inscrivent dans un éventail 100% éducation artistique et culturelle pour tous. Les intervenants qualifiés de la Maîtrise sauront mêler dans le cadre d'un travail partagé, découverte, expérimentation, plaisir et prise de confiance en soi.

les outils de la maîtrise et l'apport des intervenants

La maîtrise a développé toute une panoplie d'outils artistiques et pédagogiques qui ont amené son jeune chœur (15 ans-30 ans) à se hisser sur les plus hautes marches des world choirs games 2021 à Anvers ainsi que d'autres récompenses à l'international.

Sa pédagogie repose sur un équilibre entre une pratique vocale exigeante en lien avec le corps et une expression scénique pour dynamiser le chant et l'imaginaire.

Forts de ces constats et de cette pratique, les musiciens intervenants titulaires du DUMI (diplôme universitaire du musicien intervenant) ont pour mission de partager leur savoir au service des projets des écoles. Ces professionnels de l'éducation artistique et culturelle exercent leurs métiers dans un esprit d'intelligence collective avec les écoles du territoire.

Processus/projet pédagogique:déroulement des interventions

L'équipe pédagogique et le musicien intervenant se mettent d'accord sur une œuvre en lien avec le projet de l'école ou un événement qui aura lieu dans la vie de la commune.

Les interventions se déroulent toute l'année à un rythme d'une séance toutes les deux semaines en présence de l'enseignant (compter une quinzaine de séances dans l'année).

Pour entretenir ce qui a été vu avec le musicien intervenant, des objectifs réalisables entre deux séances seront proposés aux enseignants afin d'avancer au mieux dans l'apprentissage des chants et inclure des propositions artistiques venant de la classe. Le matériel pédagogique (pistes audio, playback, paroles) sera mis à disposition de tous les participants . En cas de difficultés techniques le/la musicien(ne) intervenant(e) pourra répondre aux problématiques de l'enseignant.

Une concertation régulière sera entretenue avec l'équipe enseignante afin d'assurer du lien avec les autres disciplines de l'école. Le projet repose sur intelligence collective et regroupe les propositions de chaque acteur (musiciens intervenants, professeurs de l'éducation nationale, élèves, etc...).

Il s'agit d'une vraie collaboration artistique au service du projet de l'école afin d'aller vers une création unique dans la vie de l'élève.

Finalité du projet
Elle pourra prendre plusieurs formes en fonction du projet de l'école et en concertation avec le musicien

intervenant :

- soit une représentation dans la commune ou en partenariat avec une autre école du territoire.
- Cela peut prendre la forme d'un enregistrement audio et diffusé par l'école.
- ou d'autres formes souhaitées par l'équipe enseignante

D'autres représentations peuvent être possibles sur l'année à l'initiative des enseignants ou sur proposition de la Maîtrise de Seine-Maritime.

Objectifs pédagogiques/Artistiques

Compétences artistiques travaillées :

Vocales:

- Développer sa voix pour jouer de façon expressive
- Mémoriser et chanter par cœur un chant appris avec l'intervenant et l'enseignant
- Interpréter un chant avec expressivité en respectant les consignes de mise en scène
- Sensibiliser à différents styles de musique

Ecoute:

- Développer le lexique musical
- Exprimer et assumer son ressenti d'une musique écoutée ou interprétée
- Écouter un concert
- Développer son autocritique afin d'améliorer ses réalisations

Scénique:

- Mobiliser son corps pour interpréter une pièce
- Devenir le plus autonome possible sur scène
- Etre dans l'écoute et le respect du collectif
- Pouvoir être force de proposition dans la réalisation de l'œuvre
- Se sentir à l'aise devant un public

liens possibles avec la classe:

- Pratiquer l'expression corporelle et théâtrale en lien avec l'œuvre
- Développer l'imaginaire autour du projet
- Aborder le lexique et les thématiques de l'œuvre choisie
- Créations plastiques autour de l'œuvre et fabrication d'accessoires en lien avec la représentation.